

La lettre citoyenne

QUI SOMMES - NOUS ?

Une association citoyenne et politique locale, fortement ancrée à gauche, créée en 2005 par un groupe de Gentilléens souhaitant mettre les citoyens au cœur de la vie politique locale.

Nous souhaitons encourager la démocratie participative et l'implication citoyenne, au delà du strict cadre des partis, sur le territoire de Gentilly et de la communauté d'agglomération du Val de Bièvre.

Depuis 2008, au sein de la majorité municipale et avec les habitants, nous avons fortement participé à ces nouvelles façons de concevoir la démocratie, notamment au sein des conseils de quartier et dans le cadre des concertations comme celles autour de la ZAC Marquigny, du plan de stationnement ou de la Maison des familles.

Nous agissons pour une gestion collective de la municipalité et pour faire vivre la diversité en son sein, en impulsant une dynamique citoyenne seule garante d'une démocratie élargie.

Les restrictions budgétaires pour les collectivités locales, → inacceptable

Le gouvernement prévoit 11 milliards de baisse des dotations aux collectivités locales sur trois ans (2015 à 2017), par rapport à 40 milliards versés en 2014, soit une baisse de près de 30 %. Pour 2015, la baisse sera de 3,7 milliards (6,5%).

Pour Gentilly, cela représente une perte d'environ 450 000 euros par an. Pour le compenser, il faudrait une hausse de la fiscalité locale de l'ordre de 20%, ce qui est impensable dans le contexte de difficultés que vivent beaucoup de nos concitoyens. Ce montant représente aussi le coût supplémentaire de la réforme des rythmes scolaires, un transfert imposé par l'état quasiment sans compensations.

Autant dire que c'est inacceptable. Ceci appliqué en l'état impliquerait une remise en question de services publics (la fermeture du CMS par exemple) au moment même où les difficultés rendent ceux-ci plus nécessaires que jamais. Ce sont encore les plus modestes qui vont trinquer. Les collectivités locales, c'est aussi 73 % de l'investissement public, les baisses de dotation prévues impliqueraient 10 % de baisse des investissements en 2015. Cette austérité est absurde alors qu'on a besoin d'une relance des investissements.

Oui, l'argent existe, c'est une question de choix et de répartition, l'augmentation de l'écart entre les plus démunis et les plus riches est insupportable.

Un combat citoyen est nécessaire.

68 % des électeurs gentilléens ont approuvé un programme municipal. Pour le mettre en oeuvre, il est indispensable que les décisions sur notre budget 2015 et suivants soient collectives (élus et habitants). Nous appelons à **une dynamique citoyenne** dans la continuité de celle des élections municipales, partager les décisions est la clé d'un succès. Il s'agit de faire face le mieux possible en organisant la résistance par rapport à ce budget d'austérité et en inventant des solutions originales.



La Métropole du Grand Paris en débat

Peu connue des citoyens, la Métropole du Grand Paris doit se mettre en place au 1er janvier 2016, bouleversant l'organisation territoriale de Paris et de ses départements limitrophes.

Gentilly à Gauche Autrement (GGA) s'interroge sur la création d'une structure peu démocratique qui privera les communes de plusieurs de leurs compétences et financements et éloignera le citoyen des débats qui le concerne. GGA est pour un échelon démocratique local vivant et doté de moyen d'agir. Pour cette raison, nous nous opposons à la Métropole telle qu'elle est conçue aujourd'hui.

Gentilly ne sera plus maîtresse de sa politique dans de nombreux domaines (urbanisme, logements sociaux,...) et les citoyens seront encore plus éloignés de leurs représentants.

La Métropole du Grand Paris, qu'est-ce que c'est ?

La Métropole du Grand Paris (MGP) est une fusion de Paris et des départements limitrophes (92,93,94). Elle est instituée par la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM). Elle vise à réorganiser la zone urbaine dense de l'Île-de-France en trois échelons : la Métropole, les Territoires et les Communes.

**Paris restera le centre et le principal décisionnaire.
Les départements et les communes se voient imposés une réorganisation, pas la capitale.**

Organisation :

La Métropole : elle est administrée par le Conseil de métropole. Il comprend : 1 conseiller métropolitain par commune membre + 1 conseiller supplémentaire pour chaque tranche de 25.000 habitants. Paris aura 25% des sièges. Une élection partielle de ces conseillers au suffrage universel direct est prévue pour 2020.

Gentilly n'aura donc qu'1 voix

Les Territoires : entité territoriale de 300.000 habitants au moins constitués à partir des intercommunalités actuelles. Les regroupements pourront être imposés par les préfets. Ils administrent les territoires sous la tutelle de la Métropole.

La Communauté d'agglomération du Val de Bièvre (CAVB) (« seulement » 193.000 habitants) va disparaître au profit d'une instance sans compétences ni fiscalité propres.

Compétences transférées à la Métropole

- Aménagement de l'espace métropolitain
En l'état actuel de la loi Gentilly se verra imposer un Plan local d'urbanisme (PLU) métropolitain
- Politique locale de l'habitat
**La MGP pourra intervenir dans les programmes de logements de tous types
La politique de la ville sera exercée par le territoire et s'imposera aux communes**
- Développement et aménagement économique
La MGP pourra créer des équipements culturels, éducatifs ou sportifs
- Protection de l'environnement et politique du cadre de vie
La MGP aura en charge la coordination de la politique de transition énergétique.
- Élaboration de la politique de transport en collaboration avec la région Île de France
Mais les aéroports sont pour l'instant exclus du périmètre de la MGP

Financement :

La loi prévoit que les impôts prélevés sur les entreprises, soient transférés à la Métropole.

Celle-ci déciderait ensuite de la redistribution aux territoires et aux communes.

→ **Gentilly sera privé de tout pouvoir de décision sur l'utilisation des ressources qu'elle génère**

Les communes continueront de percevoir la taxe d'habitation et la taxe foncière.

→ **Les impôts locaux risquent d'augmenter**

Ce qu'en pense GGA :

Les bénéfices :

Collaborer pour une meilleure organisation de la région parisienne, pour renforcer les transports, pour augmenter le nombre de logements, pour réduire les inégalités est **une très bonne idée si**

les élus locaux et les citoyens sont associés aux décisions.

Les élus ont d'ailleurs créé un regroupement, le syndicat Paris métropole, pour réfléchir et agir, ensemble. Chaque ville y dispose d'une voix.

Gentilly s'est fortement investi dans ce syndicat.

Les dangers :

La métropole actuellement envisagée est une structure éloignée des territoires, gouvernée par un conseil qui ne permettra pas une représentativité réelle de chaque commune.

Que pèsera Gentilly avec une seule voix ?

L'application du programme municipal pour lequel ont voté majoritairement les Gentilléens ne dépendra plus, en grande partie, des élus de la commune.

Les choix démocratiques des Gentilléens ne seront pas respectés.

Les territoires, qui remplaceront les intercommunalités, n'auront pas de compétences propres.

Quant aux communes, une grande partie de leurs compétences seront transférées à la Métropole.

L'ensemble des décisions majeures seront prises par une instance éloignées des citoyens :

c'est une recentralisation, pas une étape supplémentaire de la décentralisation.

La CAVB paraît déjà éloigné des citoyens, ce sera pire avec les territoires.

Le dispositif proposé, avant tout technocratique, vise à réduire les dépenses et ne prévoit pas de mécanisme concret pour réduire les inégalités.

Ce n'est pas un projet de territoire, il n'a pas de vision politique.

La MGP n'a pas pour but d'être démocratique, mais de faire des économies ...

Les actions à mener :

Soutenir les élus des communes concernées qui ont, toutes tendances politiques confondues, proposé une réécriture de l'article 12 de la loi.

Ils demandent que les territoires aient des compétences et une fiscalité propres, que le plan local d'urbanisme reste à la commune et qu'un outil de lutte contre les inégalités soit prévu par la loi.

Les élus et les citoyens connaissent leurs territoires, le gouvernement doit les écouter.

Poser sur la table la question de la démocratie et de la représentation des citoyens. Nous ne gagnerons rien à la mise en place d'une instance technocratique qui décide d'en haut, sans écouter.

GGA est pour la décentralisation et la démocratie participative

Comment ?

En participant aux actions qui seront organisées à Gentilly et dans le département.

En demandant à nos élus d'organiser, avec l'ensemble des élus concernés, un rassemblement pour appuyer leurs propositions.

En suscitant, partout où cela est possible, l'organisation de débats citoyens sur la Métropole.

Ensemble, nous pouvons faire entendre nos arguments.

GGA soutient la demande de référendum sur la création des métropoles pour les populations concernées.

L'exercice de la démocratie prend du temps, mais ce n'est pas du temps perdu.

Si vous voulez soutenir les actions de Gentilly à Gauche Autrement adhérez !

Gentilly à Gauche Autrement
Association régie par la loi de 1901

A pour but de développer la participation des citoyens à la vie locale
sur le territoire de la commune de Gentilly et de la Communauté d'Agglomération du Val de Bièvre.

gentillyautrement@gmail.com